



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST



PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DE L'ACCES DES SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES (SFD) AU SYSTEME DE PAIEMENT REGIONAL DE L'UEMOA

Bulletin trimestriel d'information – N°1

SOMMAIRE

- › Contexte et objectifs du Projet
- › Réalisations
- › Perspectives

DANS CE NUMERO

- › Renforcer les capacités des SFD
- › Faciliter l'accès des SFD au système de paiement et à une nouvelle offre de services
- › Perspectives sur l'année 2019

CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET

La microfinance constitue l'un des pôles les plus importants du système financier de l'UEMOA. L'activité dans ce secteur a un impact très significatif sur l'inclusion financière des populations de l'Union.

Cependant, les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) semblent en marge des récentes évolutions du système financier induites par la modernisation des systèmes de paiement et l'émergence de nouveaux services essentiellement basés sur les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Entre autres conséquences, l'utilisation de la monnaie fiduciaire demeure prépondérante dans le secteur de la microfinance.

En 2013, la Banque Africaine de Développement (BAD) et la BCEAO ont élaboré un état des lieux des conditions d'accès des SFD au système de paiement régional et identifié des

facteurs déterminant le développement de leurs offres de services de paiement.

Les résultats de l'étude ont conduit à concevoir un Projet d'appui à la promotion de l'accès des systèmes Financiers Décentralisés (SFD) au système de paiement régional de l'UEMOA, structuré autour des objectifs suivants :

- › réduire les coûts et les délais d'exécution des opérations financières traitées par les SFD ;
- › améliorer la qualité des services financiers offerts par ces institutions ;
- › développer l'usage des moyens de paiement électroniques par la clientèle des SFD.

Pour la Banque Africaine de Développement, le financement de ce projet se justifie notamment par son caractère régional, son impact sur l'inclusion financière des populations et en particulier sur la réduction de la pauvreté. La BCEAO est en charge de l'exécution du Projet.

La BCEAO et la BAD ont procédé, en décembre 2016, à la signature d'un Accord de Don pour un montant de 4.600.000 unités de compte (UC) en vue du financement du Projet par le Fonds Africain de Développement (FAD).



RENFORCER LES CAPACITES DES SFD



Nouveauté pour les SFD :
possibilité d'émettre des
moyens de paiement
électroniques



Mise à niveau des SIG des SFD grâce à la solution informatique mutualisée apportée par les CTI



L'étude réalisée en 2013 a révélé des insuffisances au niveau des Systèmes d'Information et de Gestion (SIG) et des ressources humaines des SFD.

Face à ce constat, il a été retenu de renforcer les SIG et les compétences du personnel des SFD afin de faciliter leur accès au système de paiement régional de l'UEMOA.

Donner de nouvelles capacités aux SFD

La formation du personnel des SFD, assurée par le Groupement Inter-bancaire Monétique de l'UEMOA (GIM-UEMOA) et la BCEAO, porte sur les thèmes suivants :

1. Fondamentaux de la monétique et de la finance digitale ;
2. Gestion du back office des services financiers numériques ;
3. Gestion pratique des protocoles et normes techniques monétiques ;
4. Risque, fraude et sécurité des services financiers numériques ;
5. Stratégie de développement des services financiers numériques: écosystèmes, modèle de partenariat, réseau de distribution, produits et services, compte d'exploitation Profits and Losses (P&L) ;
6. Réglementation des systèmes de paiement électroniques et risques juridiques.

Au terme de ce programme, le personnel des SFD devrait être en mesure d'identifier et de réaliser les actions appropriées pour diversifier leurs offres de services financiers. Il serait aussi capable d'assurer la gestion des nouveaux instruments de paiements, la compensation et le règlement des opérations de paiement de la clientèle.

Les Systèmes d'Information de Gestion des SFD : un casse-tête

Les moyens techniques des SFD sont souvent insuffisants, de faible qualité ou mal maintenus.

Aussi, pour les SFD de petite taille, une solution informatique mutualisée est-elle envisagée à travers la création de deux Centres de Traitement Informatique (CTI) pilotes en Côte d'Ivoire et au Niger, en s'inspirant du modèle installé au Sénégal.

La mise en œuvre de ce volet du projet permettra la sécurisation des systèmes d'information des SFD, l'automatisation du traitement des opérations et la disponibilité de statistiques fiables sur leurs activités.

ACCEDER AU SYSTEME DE PAIEMENT REGIONAL VIA LES BANQUES



La mise en place des CTI permettra également aux SFD de petite taille d'accéder à moindre coût aux systèmes de paiement de l'UEMOA

Accéder au système de paiement régional via les banques

Actuellement, les SFD s'appuient sur les banques pour un traitement manuel de leurs instructions de paiement.

Grâce à l'accès indirect, les SFD présenteront et recevront leurs paiements de manière automatisée à travers les banques. Leurs opérations seront acheminées via des liaisons de communication sécurisées établies avec ces dernières.

Les SFD, les banques et leurs clients vont tirer avantage de l'automatisation des échanges entre les SFD et les banques participant aux systèmes de paiement. En effet, les SFD auront la possibilité de consulter les statistiques portant sur les transactions présentées par les banques pour leur compte dans les systèmes de paiement. Les banques pourraient étendre les services offerts aux SFD à certains de leurs clients tels que les entreprises et les grands remettants de valeurs. Ces évolutions affecteront positivement la clientèle des SFD.



Possibilité pour les SFD de consulter les statistiques de leurs transactions envoyées et reçues du système de paiement régional

Offrir des services répondant aux besoins des populations

Les principales raisons du faible succès de l'usage des nouveaux moyens de paiement scripturaux dans l'UEMOA en général et dans le secteur de la microfinance en particulier sont la non émission desdits moyens de paiement par les SFD et les difficultés liées à leur acceptation par les commerçants, surtout en milieu rural.

Ce volet du Projet vise la mise en œuvre de l'émission et/ou de la distribution de moyens de paiement électroniques par les SFD à travers les cartes prépayées, les cartes de retrait-paiement et les porte-monnaie électroniques.



Nouveaux moyens de paiement pour la clientèle des SFD

PERSPECTIVES DU PROJET SUR L'ANNEE 2020

Année 2019

- › Organisation d'ateliers avec les SFD éligibles et volontaires pour l'accès indirect et l'offre de nouveaux services de paiement :
 - Emission de cartes de retrait/paiement ;
 - Emission de cartes prépayées et de porte-monnaie électronique ;
 - Distribution de cartes prépayées et de porte-monnaie électronique.
- › Définition d'une feuille de route pour la mise en oeuvre de l'offre de nouveaux services de paiement par les SFD
- › Recueil des candidatures des SFD éligibles et volontaires pour tester l'accès indirect au système de paiement régional de l'UEMOA
- › Réalisation de tests avec un échantillon constitué de SFD et de banques compensatrices volontaires

Année 2020

- › Poursuite des sessions de formation du personnel des SFD du Mali, du Niger et du Togo après celles du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal
- › Définition de l'architecture fonctionnelle et technique des CTI de la Côte d'Ivoire et du Niger
- › Accompagnement des SFD en vue de l'offre de nouveaux services de paiement
- › Connexion d'au moins 10% des SFD sélectionnés pour l'accès indirect au système de paiement régional de l'UEMOA

